

Communiqué de presse - 18 avril 2023

La filière électrique appelle à une sobriété planifiée des bâtiments s'appuyant sur les écogestes techniques et les professionnels

A l'issue de l'hiver, la filière électrique tire des enseignements sur le gisement d'économies d'énergie existant dans les bâtiments résidentiels et tertiaires. Afin d'ancrer durablement dans les habitudes une consommation du juste nécessaire, elle propose 5 mesures phares pour massifier la sobriété via des écogestes techniques, et l'affermir comme levier à l'atteinte des objectifs de décarbonation. En effet, ce changement structurel des modes de vie dans les bâtiments résidentiels et tertiaires, qui reste le secteur le plus énergivore, est essentiel pour que tout un chacun puisse obtenir des économies d'énergie dans la durée et développer les sources de flexibilité.

Un nécessaire passage d'une baisse conjoncturelle des consommations marquée par la crise de l'énergie, à une baisse structurelle et pérenne, grâce à la mise en œuvre des écogestes techniques

L'hiver dernier, la hausse des factures d'énergie ainsi que les tensions sur les systèmes énergétiques ont rendu nécessaire, de la part de l'ensemble des acteurs (territoires, entreprises, particuliers, bailleurs...), des efforts et une quête de solutions pour réduire les consommations énergétiques. Chez soi ou au travail, chacun a été sensibilisé sur le besoin de réduction et report de ses consommations d'électricité, à travers la campagne de sensibilisation du gouvernement « *Je baisse, j'éteins, je décale* » ainsi que la mobilisation autour d'EcoWatt.

Cette expérience grandeur nature a déjà permis d'obtenir selon RTE 9% d'économies d'énergie en un temps record ! Elle a également révélé une prise de conscience collective du levier que représente la sobriété pour consommer moins et différemment via une demande croissante de l'auto-consommation (en lien avec le développement du photovoltaïque et la recharge de véhicules électriques), ainsi que le retour de la gestion de la puissance dans les bâtiments pour répondre aux signaux tarifaires et de flexibilité.

Un gisement d'économies d'énergie entre 15 et 30 % grâce à une « chasse au gaspi » dans les bâtiments

Il est essentiel que les gestes de sobriété dans les bâtiments s'ancrent dans les habitudes en hiver comme en été, y compris pour éviter les effets rebonds. Baisser le chauffage lorsqu'un logement ou un espace de bureau est vide doit devenir automatique, comme celui d'éteindre la lumière.

Cette chasse à la réduction de nos consommations a été motivée par un impératif de sobriété sur un temps court. Pour s'inscrire dans la durée, il est nécessaire de passer de l'écogeste manuel à l'écogeste technique, afin d'avoir les moyens d'agir sans y penser ou en un clic sur smartphone ; par exemple en affinant les régulations, en adaptant les « réduits de nuit », en s'appuyant sur l'inertie des bâtiments, en instrumentant les bâtiments (thermostats connectés, détecteurs de présence ou de luminosité, régulation par pièces...).

Cela rendra cette optimisation énergétique dans les bâtiments d'autant plus tolérée par les Français/occupants, qu'elle se fera sans perte de confort ni sentiment de déclassement. Et pour atteindre au quotidien les performances, en consommant moins et au bon moment, cette recherche d'économie doit aussi s'accompagner de moyens humain et organisationnel.

Communiqué de presse - 18 avril 2023

Avec une massification des écogestes techniques grâce aux solutions de pilotage installées et maintenues par des professionnels, un gisement de 15 et 30 % d'économies peut être atteint de façon pérenne selon la filière. Le gisement d'économie mobilisable est donc très important dans un secteur qui représente 45 % des consommations énergétiques totales du pays. Les économies faites cet hiver n'en sont donc que les prémices.

Une filière engagée pour équiper 100 % du parc résidentiel et tertiaire à horizon 2030

La filière électrique a constaté une dynamique beaucoup plus forte du marché des solutions de pilotage, que ce soit pour le bâtiment résidentiel (+ 15 % des ventes de solutions de pilotage du chauffage selon IGNEs) ou pour le bâtiment tertiaire (+ 22 % selon le GIMELEC). On note également qu'1 thermostat vendu sur 2 au 4^e trimestre 2022 était connecté, contre moins de 1 sur 3 au 1^{er} trimestre 2022.

Néanmoins, avec un niveau d'équipement en solutions de pilotage de 12 % pour le résidentiel et de 6 % pour le tertiaire de + 1000m², le défi reste immense !

Outre un fort relais par les entreprises de la filière de la campagne incitant à la sobriété auprès de leurs salariés, de leurs clients et du grand public, la filière s'est pleinement mobilisée en recrutant, en formant massivement et en investissant pour répondre aux enjeux d'installer des solutions de pilotage dans 100 % des bâtiments résidentiels et tertiaires à horizon 2030. Un objectif qui ne pourra être atteint sans un plan d'action et d'investissement ambitieux.

5 recommandations de la filière pour massifier et ancrer la sobriété comme levier à l'atteinte des objectifs de décarbonation

1/ Améliorer le taux d'équipement des bâtiments en solution de pilotage et systématiser le recours à des professionnels pour une optimisation des performances (généraliser la mise en place de plans de sobriété, intégrer systématiquement un « lot pilotage/smart du bâtiment », favoriser le recours au commissionnement...)

2/ Intégrer la sobriété dans les aides financières (CEE, programme OSCAR, MaPrimeRénov'...)

3/ Sensibiliser aux écogestes techniques pour ancrer la sobriété d'hiver et d'été dans les pratiques (campagne de communication, guides de bonnes pratiques...)

4/ Introduire la sobriété d'été et d'hiver dans le DPE pour matérialiser l'existence des solutions capables d'agir pour consommer moins et mieux

5/ Encourager à ce que les bâtiments deviennent une réserve de flexibilité pour le système énergétique (incitation économique, culture de la puissance, stockage...).

Communiqué de presse - 18 avril 2023

Contacts presse :

- CAPEB : Aurore Bonnigal – a.bonnigal@capeb.fr – 06 30 96 35 13
- COEDIS : Marc Côme – communication@coedis.com – 06 19 40 23 66
- FFIE : Clotilde Lepape – c.lepape@ffie.fr – 06 73 68 79 95
- GIMELEC : Delphine Eyraud – deyraud@gimelec.fr – 06 20 95 61 81
- IGNES : Cécile Replumaz – creplumaz@ignes.fr – 06 79 83 75 58
- SERCE : Marielle Mourgues – m.mourgues@serce.fr – 01 47 20 69 45
- UFE : Rudy Cluzel – rudy.cluzel@ufe-electricite.fr - 06 31 43 77 39

A propos de la CAPEB

La CAPEB, Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment, est l'une des deux organisations patronales représentatives de l'ensemble des entreprises du bâtiment. La CAPEB est également l'organisation patronale majoritaire dans l'artisanat* du Bâtiment. Elle est la première organisation professionnelle de France en nombre d'adhérents (59 300 entreprises fin 2021). Les entreprises employant jusqu'à 10 salariés représentent :

- 545 000 entreprises, soit 96 % des entreprises du bâtiment, dont 375 000 entreprises travaillant sans salarié (incluant 152 000 en micro-entreprises) et 170 000 entreprises employant entre 1 et 10 salariés
- 516 000 salariés, soit 47 % des salariés du bâtiment
- 52 000 apprentis formés dans le bâtiment
- Presque la moitié du chiffre d'affaires du bâtiment (46 %)

* L'artisanat regroupe les entreprises inscrites au répertoire des métiers qui emploient ou non des salariés.

A propos de COEDIS

COEDIS est l'organisation professionnelle qui représente et défend les intérêts des Distributeurs professionnels d'équipements et solutions électriques, génie climatique et sanitaires auprès des pouvoirs publics et des autres acteurs économiques. COEDIS représente un marché de 13 milliards d'euros, 380 entreprises, plus de 4 000 points de vente et plus de 37 500 salariés.

A propos de la FFIE

La FFIE est une fédération professionnelle membre de la Fédération Française du Bâtiment, qui représente la moitié du secteur de l'intégration électrique avec 7 700 Entreprises adhérentes, dont une large majorité de PME, et 120 000 actifs qui génèrent plus de 17 milliards d'euros de chiffre d'affaires. Elle remplit une mission de représentation, de défense et de promotion des entreprises affiliées, à l'échelon national et européen. Les intégrateurs électriciens mettent en œuvre, dans les bâtiments tertiaires, résidentiels, industriels et agricoles, des solutions pour la performance énergétique, la recharge des véhicules électriques, la gestion énergétique intelligente, l'autoconsommation grâce au photovoltaïque, la rénovation énergétique, l'éclairage et bien sûr l'installation électrique en sécurité.

A propos du GIMELEC

Le GIMELEC est le groupement des entreprises de la filière électronumérique en France. Ses 215 membres génèrent 16 milliards d'euros de CA depuis la France et emploient 70 000 personnes en France. Les adhérents conçoivent et déploient les technologies électriques et numériques pour le pilotage optimisé et sécurisé des énergies, des infrastructures, de l'industrie, des bâtiments et de l'électromobilité. A la conjonction de l'électron et de l'octet, l'engagement du GIMELEC en faveur de l'économie circulaire s'inscrit dans une volonté de développement des entreprises en France et à l'international. Électrique, numérique et écologique, tel est notre futur ! Nous décuplons les énergies.

Communiqué de presse - 18 avril 2023

A propos d'IGNES

IGNES est l'Alliance des industriels qui proposent des solutions électriques et numériques pour le bâtiment. Ces solutions rendent accessibles l'énergie ainsi que la donnée de manière sécurisée, performante et pérenne. Elles assurent aussi des fonctions essentielles au sein du bâtiment : piloter, avertir et protéger. IGNES positionne ces solutions comme réponse clé aux grands défis climatiques et sociétaux. Elle accompagne les industriels, les pouvoirs publics ainsi que les parties prenantes, en France, tout en s'inscrivant dans une dynamique européenne et internationale. L'Alliance est constituée de 40 entreprises implantées dans les territoires français, PME, ETI et grands groupes internationaux, qui représentent à l'échelle mondiale 100 milliards d'euros et 300 000 emplois dont 100 000 en France. L'ensemble de ses membres partage les valeurs d'innovation et d'entrepreneuriat. IGNES travaille en réseau avec la filière électrique et celles du bâtiment et de la sécurité.

A propos du SERCE

Le SERCE représente les entreprises de la transition énergétique et numérique. Il réunit 260 entreprises (PME et grandes entreprises) réparties sur plus de 900 sites en France - CA France : 20,4 Mds€ - 135 000 salariés. Elles interviennent dans les travaux et services liés aux installations industrielles et tertiaires, aux réseaux d'énergie électrique et aux systèmes d'information et de communication. L'alliance de leur savoir-faire dans l'énergie et le digital leur permet de proposer de nouvelles solutions énergétiques et numériques qui répondent aux enjeux des territoires et des entreprises. Leur capacité à innover dans le "smart" favorise les échanges entre les bâtiments et quartiers, entre la ville et les réseaux (énergie, éclairage public, éco-mobilité...). Membre de la Fédération Nationale des Travaux Publics (FNTP) - Membre associé de la Fédération des Industries Électriques, Électroniques et Communication (FIEEC).

A propos de l'UFE

L'Union Française de l'Électricité (UFE) est l'association professionnelle du secteur de l'électricité. Elle représente les entreprises de l'ensemble de la chaîne de valeur du secteur électrique français : producteurs, gestionnaires de réseaux, fournisseurs d'électricité et de services d'efficacité énergétique. Elle regroupe plus de 500 entreprises, avec plus de 300 000 emplois directs et indirects sur l'ensemble du territoire français. Acteur français et européen majeur engagé dans la lutte contre le changement climatique, l'UFE déploie son expertise pour accélérer la transition vers une société neutre en carbone. Elle représente aussi les employeurs du secteur au sein de » la branche des industries électriques et gazières. L'UFE est membre d'Eurelectric, l'association européenne des électriciens, de la Plateforme pour l'électromobilité, du Market Parties Platform, du MEDEF, de France Industrie et du Bureau mensuel du Plan Bâtiment Durable.